Nations Unies S/PV.8071



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8071e séance

Mardi 17 octobre 2017, à 10 h 20
New York

Président :	M. Delattre	(France)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

17-33141 (F)







La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Sans plus attendre, je donne la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix : Je souhaiterais vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité sur le rapport du Secrétaire général que nous produisons tous les 30 jours, ainsi que sur la situation au Soudan du Sud. Je commencerai par donner quelques indications sur le déploiement de la force de protection régionale, en complément des informations qui ont déjà été données au Conseil de sécurité.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le déploiement de la force de protection régionale est en cours. Le gros des effectifs du bataillon d'infanterie rwandais devrait avoir achevé son déploiement en novembre. L'élément précurseur du bataillon éthiopien a commencé à arriver à Djouba et son déploiement devrait être achevé d'ici au 20 octobre. Le déplacement par la route du corps principal de ce bataillon, d'Addis-Abeba à Djouba, commencera fin octobre si les autorisations nécessaires sont délivrées par les Gouvernements kényan et ougandais. Malgré plusieurs retards administratifs, nous continuons à dialoguer régulièrement avec le Gouvernement pour accélérer ce déploiement. Nous sommes convaincus qu'une coopération accrue avec le Gouvernement sur cette question reste indispensable pour que la force de protection régionale puisse s'acquitter de son mandat.

Les conditions de sécurité dans le pays restent une source de grave préoccupation. Au cours du mois écoulé, les conditions de sécurité dans la région du Haut-Nil se sont détériorées, et des affrontements ont été signalés, dans le nord du Jongleï et l'est du Haut-Nil, entre l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et les forces pro-Machar du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition(M/APLS dans l'opposition). Le 1er octobre, le M/APLS dans l'opposition aurait attaqué Waat, dans l'État du Jongleï, pour prendre le contrôle de la ville. Depuis cette attaque, il a été fait état de combats intenses ayant entraîné de lourdes pertes dans les deux camps. Dans l'intervalle, les combats pour le contrôle de Pagak se poursuivent. La présence continue des forces d'opposition à Nhialdu et ailleurs, dans l'État de l'Unité, est susceptible d'inciter l'APLS à riposter, ce qui entraînerait davantage de déplacements forcés vers le site de protection des civils de Bentiu.

Les conditions de sécurité dans l'Équatoria restent également précaires. Dans l'Équatoria occidental, le nombre d'incidents visant les organisations non gouvernementales (ONG) a augmenté. Certains membres des personnels d'ONG circulant entre Tambura et Yambio ont été dévalisés sur la route par des attaquants armés. Le complexe d'une ONG internationale à Yeri, à environ 50 kilomètres au nord-est de Mvolo, a été la cible de cambrioleurs armés le 26 septembre. En outre, le village de Mudubai, à environ 50 kilomètres au nord-est de la ville de Maridi, a également été attaqué par des hommes armés le 28 septembre. Quatre civils auraient été enlevés et des tukuls (huttes) ont été incendiées. Dans le sud de l'Équatoria central, des soldats de l'APLS auraient tué deux civils à Abuwa Boma, près de la ville d'Ombaci.

Tous ces incidents devraient susciter de graves préoccupations compte tenu du début imminent de la saison sèche, laquelle donne traditionnellement lieu à davantage de violence du fait de la mobilité améliorée dans l'ensemble du pays. La situation des droits de l'homme dans le pays demeure extrêmement préoccupante. Exécutions extrajudiciaires de civils, arrestations et détentions arbitraires, liberté de parole réprimée en toute impunité, et harcèlement des opposants politiques se sont poursuivis tout au long de la période considérée.

Comme le Conseil de sécurité en a déjà été informé, les institutions publiques chargées de la sécurité continuent, sur fond de climat de sécurité tendu, de restreindre la liberté de circulation de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. De la même manière, les forces de l'opposition ont également limité l'accès

aux zones dont elles ont le contrôle. J'exhorte donc le Conseil de sécurité à prendre position, en soulignant que le fait que le Gouvernement continue de violer l'Accord sur le statut des forces et que les forces de l'opposition imposent des restrictions d'accès sont deux motifs de grave préoccupation.

Dans l'ensemble, la situation humanitaire continue de se détériorer, dans un climat d'insécurité persistante et sur fond de conditions opérationnelles de plus en plus difficiles. En dépit d'une action humanitaire très efficace qui a permis d'apporter une assistance vitale à des millions de personnes, les indicateurs humanitaires risquent fort de se détériorer davantage à moins que le conflit s'atténue et que l'accès s'améliore.

Plus de 2 millions de personnes ont fui depuis le début du conflit en 2013. Plus d'un million d'entre elles se trouvent en Ouganda, et des milliers de personnes ont fui les comtés de Yei, Kajo Kaji, Kapotea-Nord, Moundri ouest, Morobo et Maridi ces derniers mois. D'autres se sont enfuis vers l'Éthiopie et le Soudan récemment, suite à des affrontements dans le Haut-Nil. En outre, 1,9 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Bien qu'une large proportion de la population soit déjà déplacée à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de nouveaux déplacements sont probables, alors qu'un retour notable de réfugiés ou de déplacés est peu vraisemblable. Lorsque reviendra la saison sèche en fin d'année, les mouvements de population – en particulier les flux de réfugiés vers l'extérieur du pays – risquent fort de s'accélérer de nouveau.

Le nombre d'incidents liés à l'accès humanitaire a augmenté ces derniers mois. En août, par exemple, plus de 100 incidents ont été enregistrés, dont plus de la moitié impliquaient des actes de violence visant le personnel ou le matériel. Deux travailleurs humanitaires ont été tués en août et un en septembre, ce qui porte à 18 le nombre total de personnes tuées cette année seulement. Des travailleurs humanitaires ont été détenus à plusieurs reprises, et les fournitures humanitaires qui se trouvaient dans des véhicules ou dans des bâtiments ont été régulièrement pillées. Les contraintes administratives imposées par le Gouvernement se sont également renforcées, notamment avec l'imposition de taxes et de frais plus élevés, qui touchent particulièrement les ONG.

De notre point de vue, Djouba continue de considérer le processus de dialogue national comme un moyen d'avancer vers des élections, dans le but ultime de mettre fin à la période de transition. Le Comité directeur du dialogue national a tendu la main à certains partis d'opposition, ainsi qu'à des organisations de la société civile. Toutefois, la crédibilité du processus reste contestée, des groupes d'opposition importants s'étant pour l'instant montrés réticents à s'y associer, et d'autant que l'APLS poursuit en parallèle ses activités militaires.

S'agissant du forum pour la revitalisation annoncé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Gouvernement n'a donné qu'une réponse conditionnelle. L'IGAD a lancé des consultations et a tenu des réunions avec des figures de l'opposition, dont Riek Machar en Afrique du Sud, lesquelles ont toutes fait part d'un appui prudent à ce processus. Une réunion des ministres des affaires étrangères de l'IGAD a également eu lieu avec le Président Kiir et son cabinet, le 13 octobre, au cours de laquelle ce dernier se serait engagé à soutenir le forum pour la revitalisation tout en demandant, concernant ses objectifs, plusieurs précisions auxquelles l'IGAD a accepté de répondre par écrit. Je tiens à souligner l'importance critique de cette initiative. J'exhorte les membres du Conseil à user de toute leur influence sur les parties pour les encourager à rejoindre ce processus dans un esprit constructif et sans conditions préalables.

En ce qui concerne le processus politique lui-même, je voudrais de nouveau mettre l'accent sur certains principes. Le conflit au Soudan du Sud résulte directement d'un accès prolongé et disproportionné au pouvoir et à la richesse du pays. Les dispenses futures devront donc toutes s'appuyer sur le principe d'ouverture afin d'aboutir à un partage équitable du pouvoir et des richesses. De même, le Soudan du Sud a toujours été, si loin que l'on puisse s'en souvenir, l'otage de conflits de personnalités politiques. Tous les processus et l'appui international doivent s'efforcer de mettre en place des institutions grâce auxquelles la politique ne sera plus aux mains de certains individus mais sera contrôlée par ces institutions, lesquelles devront rendre des comptes au peuple sud-soudanais.

Je tiens à réaffirmer que le conflit au Soudan du Sud est un conflit déclenché par l'homme, dont les dirigeants sud-soudanais sont directement responsables. La population sud-soudanaise paie un très lourd tribut à cette alliance d'une désastreuse situation économique et du conflit persistant dans le pays. Elle mérite mieux. Les mêmes dirigeants qui sont responsables du conflit peuvent également sauver le pays du gouffre dans lequel il menace de basculer. Tout ce qu'il faut, c'est une véritable volonté politique de mettre fin aux opérations militaires, de négocier pacifiquement et de faire les

compromis nécessaires pour établir une paix durable dans le pays. Comme je l'ai dit tout à l'heure, le forum pour la revitalisation convoqué par l'IGAD offrira à cet égard une occasion idéale. Je voudrais également exhorter le Conseil de sécurité à se prononcer à cet égard. Il est impératif que la communauté internationale parle d'une même voix pour transmettre aux dirigeants sud-soudanais ce qu'elle attend d'eux.

Le Président : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : D'emblée, je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de son exposé, qui nous donne un aperçu complet des derniers événements survenus au Soudan du Sud.

Je voudrais souligner quelques points qui, à mon avis, sont importants.

Premièrement, nous continuons d'appuyer l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la félicitons de son travail. Elle œuvre sans relâche pour contribuer à l'instauration d'un dialogue politique, qui est le seul moyen de relancer le processus de paix au Soudan du Sud et d'ouvrir la voie à la tenue d'élections démocratiques à la fin de la période de transition. Il est essentiel que tous les acteurs impliqués dans la recherche d'une solution à ce conflit, en particulier l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, appuient l'initiative de l'IGAD sur le forum de haut niveau pour la revitalisation et s'expriment d'une seule et même voix pour envoyer un message clair et sans équivoque aux parties au conflit concernant l'importance que revêt cette occasion d'avancer sur la voie d'une solution à ce conflit.

Comme nous l'avons dit par le passé, aussi unies que puissent être l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD s'agissant de leurs attentes du forum de haut niveau pour la revitalisation, cette initiative pourra difficilement être couronnée de succès si les parties au conflit ne font pas montre d'un engagement ferme à avancer sur la voie d'une solution à la crise. C'est pourquoi nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles cessent immédiatement les affrontements armés, s'engagent en faveur d'un cessez-le-feu et participent de bonne foi au forum.

Nous regrettons de constater une fois encore dans le rapport mensuel du Secrétaire général que des restrictions de toutes sortes continuent d'être imposées à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud par le Gouvernement, et que 20 % seulement de la force de protection régionale, qui a été approuvée par le Conseil il y a plus d'un an, est actuellement déployée. Tout au long de l'année écoulée, nous n'avons cessé d'insister sur le fait qu'aucun État n'a le droit de bloquer, de s'immiscer dans le bon fonctionnement d'une mission établie par le Conseil de sécurité. Si l'on examine le rapport du Secrétaire général, qui couvre une période de 30 jours, 17 incidents faisant état de non-respect ou de violation par le Gouvernement sud-soudanais de ses obligations au titre de l'accord sur le statut des forces ont été enregistrés durant ce laps de temps. Il y a eu de toutes sortes d'obstructions répétées de l'accord, telles que des demandes de documents, d'autorisations spéciales, et ce n'est pas tout. À cela s'ajoutent également des cas où les forces de sécurité gouvernementales ont dirigé leurs armes contre le personnel des Nations Unies.

Tout cela est absolument inacceptable et il ne peut y avoir que deux raisons d'une telle attitude. Il s'agit d'une politique de harcèlement clairement affichée, sinon d'une incapacité absolue du Gouvernement de contrôler de manière appropriée ses forces armées. L'une ou l'autre de ces excuses est totalement inacceptable, et le Conseil de sécurité doit se prononcer. L'accord sur le statut des forces n'est pas seulement un document des Nations Unies, mais, comme nous l'avons dit des milliers de fois, il s'agit également d'une garantie donnée aux États qui fournissent du personnel pour les opérations de maintien de la paix concernant le statut de leurs forces. Cet accord offre une garantie à chaque soldat de la paix déployé sur le terrain. Par conséquent, nous ne pouvons pas autoriser la violation de ces accords.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de son exposé au Conseil.

Il ne fait aucun doute que la situation au Soudan du Sud continue d'être un grave sujet de préoccupation - nous en conviendrons tous. Tout ce que M. Lacroix a dit à cet égard est pertinent. Le conflit se poursuit sans discontinuer. Les problèmes économiques et financiers auxquels se heurte le pays sont immenses. Nous ne voyons pas vraiment comment ils pourront être réglés sans l'appui de la communauté internationale. Nous devons examiner ces questions avec le plus grand

sérieux, ce qui n'est pas sans lien avec les efforts déployés pour instaurer la paix dans le pays.

La situation humanitaire continue d'empirer et atteint des proportions inimaginables. Par conséquent, il est absolument essentiel et urgent de mettre fin à toutes les hostilités et à toute la violence dans le pays, et de garantir un accès sûr et sans entrave aux acteurs humanitaires. L'absence de progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, signé en 2015, exacerbe encore une situation déjà désespérée. L'Accord de paix est la seule solution viable pour mettre un terme au conflit et rétablir la paix et la stabilité au Soudan du Sud.

Le succès du forum de haut niveau pour la revitalisation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en devient d'autant plus crucial. Le forum de haut niveau est essentiel pour rétablir un cessez-le-feu permanent et assurer la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix. De fait, nous constatons avec une certaine satisfaction que des progrès de fond ont été accomplis en vue de la convocation du forum de haut niveau. Le Conseil des ministres de l'IGAD a tenu des consultations constructives avec les parties à l'Accord de paix et les groupes dissidents dans le cadre de consultations organisées en amont de la tenue du forum de haut niveau pour la revitalisation.

L'une des mesures du succès des visites effectuées par le Conseil des ministres de l'IGAD est le fait que toutes les parties consultées ont exprimé leur appui au forum pour la revitalisation et à la cessation des hostilités. Il convient de souligner que lorsque nous disons que toutes les parties ont été consultées, nous entendons littéralement toutes les parties sans exception, y compris l'ancien Premier Vice-Président. L'IGAD organisera un sommet dans un proche avenir – nous espérons en décembre – pour dresser le bilan de toutes les consultations tenues et fournir des orientations sur le lancement du forum de haut niveau pour la revitalisation à proprement parler.

Il convient de souligner à cet égard que ce forum ne doit en aucune manière être interprété comme une nouvelle plateforme de négociation, mais plutôt être considéré comme une initiative offrant aux parties à l'Accord de paix et aux groupes dissidents la possibilité d'accélérer, de manière réaliste et sincère, la mise en œuvre de l'Accord afin de rétablir un cessez-le-feu permanent et d'élaborer un échéancier et un calendrier d'exécution révisés et réalistes permettant la tenue d'élections démocratiques à la fin de la période de transition.

Cela dit, l'IGAD n'a pas de baguette magique pour faire des miracles au Soudan du Sud. Comme tout processus de paix complexe, celui-ci présente également toutes les complexités liées à un manque de confiance, non seulement entre les parties, mais aussi entre les parties, d'une part, et les médiateurs, de l'autre. Le souvenir des déceptions et des trahisons passées ne fait qu'accentuer le manque de confiance mutuelle. L'absence d'ouverture, comme le Secrétaire général adjoint l'a mentionné, est l'autre élément. Dans ces circonstances, même le plus modeste des progrès dans le cadre de la recherche de la paix ne doit pas être minimisé.

C'est en partie pour cette raison que les efforts que déploie l'IGAD pour revitaliser l'accord de paix, qui est sur une trajectoire encourageante, doivent se poursuivre. L'appui de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité, est absolument essentiel pour garantir l'efficacité des efforts de revitalisation. De fait, on ne saurait trop insister sur l'importance du plein appui du Conseil pour qu'aboutissent les efforts régionaux visant à garantir la pleine mise en œuvre de l'accord de paix. Au bout du compte, ce n'est qu'au moyen d'une stratégie politique élaborée avec minutie que pourront être réglés les problèmes multiformes auxquels est confronté le Soudan du Sud. Ce n'est qu'alors qu'une paix durable pourra s'instaurer. Pour parler franchement, à l'heure actuelle, le forum de haut niveau pour la revitalisation est la seule option que nous avons sous la main, et les pays de l'IGAD sont unis dans leur appui à cette initiative.

Les propos sur les effets destructeurs des initiatives parallèles n'ont pas leur place. Les consultations avec les parties mentionnées tout à l'heure se sont déroulées en présence de tous les ministres concernés ou de leurs représentants. Le Conseil n'a aucune raison de ne pas appuyer pleinement cet effort, sans condition. Nous estimons qu'il y a lieu de féliciter l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD d'avoir maintenu la communauté de vues des trois organisations dans la quête d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables au Soudan du Sud. Le forum de haut niveau pour la revitalisation n'aurait pas progressé de cette manière si ces trois organisations ne s'étaient pas consultées et n'avaient pas coordonné étroitement leurs efforts. Nous encourageons l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD à redoubler d'efforts et à renforcer cette dynamique positive.

Il est pour nous encourageant d'apprendre que toutes les parties ont exprimé leur attachement au forum de haut niveau pour la revitalisation et à la cessation des hostilités. C'est particulièrement important parce quoi que nous – dans la région ou au niveau de la communauté internationale – puissions faire, la réussite du processus de revitalisation ainsi que le règlement des problèmes gigantesques auxquels est confronté le Soudan du Sud dépendront en grande partie de la volonté des parties, comme l'a souligné le représentant de l'Uruguay. Nous continuons d'espérer que toutes les parties saisiront l'occasion qui leur est offerte et s'emploieront à réaliser les objectifs du programme de revitalisation.

Enfin, nous constatons que le déploiement des unités d'avant-garde de la force de protection régionale se poursuit selon le calendrier révisé. Nous approuvons ce que le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, a dit à ce sujet. Même si des problèmes graves persistent et doivent être réglés, il est très encourageant de constater que le Gouvernement coopère davantage au déploiement de la force de protection régionale. Les pays qui fournissent des contingents à la force, dont l'Éthiopie, demeurent attachés à son déploiement et à sa raison d'être.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, de l'exposé instructif qu'il a présenté sur la situation actuelle au Soudan du Sud.

Une fois de plus, nous tenons à exprimer nos regrets et notre préoccupation face à la détérioration de la situation dans ce pays. La crise humanitaire, sécuritaire et économique ne connaît aucune amélioration sensible. Le peuple sud-soudanais est loin de connaître la paix et la stabilité dont il est injustement privé depuis si longtemps, ce qui pousse chaque jour des milliers de Sud-soudanais à abandonner leurs foyers, et cette succession de déplacements internes ne fait qu'aggraver la crise. Il est impossible de parler de progrès réels si les affrontements entre les parties ne cessent pas. Le Conseil a appelé il y a plusieurs mois au respect du cessez-le-feu décrété par le Gouvernement. Mais cet appel est resté sans réponse. Nous insistons à nouveau sur le fait que si les affrontements persistent, il sera impossible d'instaurer les conditions nécessaires au dialogue. L'absence de volonté et de leadership politique demeure flagrante.

La Bolivie réaffirme qu'une solution durable au conflit au Soudan du Sud doit être fondée sur un processus politique crédible, un dialogue sans exclusive qui permettra de mettre en œuvre l'accord de 2015. À cet égard, les efforts que déploient les organisations régionales sont fondamentaux, mais il faut que ces initiatives soient complémentaires.

Pour ma délégation, l'appui au rôle de chef de file de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (n'est pas matière à discussion. Le forum de haut niveau pour la revitalisation est la seule initiative concrète qui existe, et nous le remercions de ses efforts. Nous saluons également l'appui exprimé par l'Union africaine dans le dernier communiqué du Conseil de paix et de sécurité en faveur de la relance du processus politique au Soudan du Sud par l'intermédiaire du forum. Nous encourageons toutes les parties à s'engager et à participer de manière constructive. Une occasion unique se présente d'instaurer une paix durable en rétablissant le cessez-le-feu permanent et en appliquant l'accord de paix, mais aussi d'établir un calendrier réaliste en vue de l'organisation d'élections démocratiques à la fin de la période de transition.

Un autre point important est l'appel à présenter un mémorandum d'accord pour l'établissement du Tribunal mixte. Nous estimons que la juste application du principe de responsabilité contribuera à la mise en place des processus de réconciliation indispensables à l'instauration d'une paix durable. Nous soulignons qu'il est primordial que ce processus soit dirigé par les Africains. Nous tenons également à signaler la volonté du Gouvernement d'aller de l'avant dans la mise en place du Tribunal mixte.

En ce qui concerne le déploiement de la force de protection régionale, nous saluons les bons offices du Représentant spécial. Il est primordial de travailler en harmonie et en coopération avec le Gouvernement pour permettre à la force de protection régionale d'opérer efficacement. Son déploiement permettra à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) d'étendre sa présence à d'autres zones de conflit, de protéger les civils et de fournir une assistance humanitaire.

Pour conclure, nous tenons à remercier l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUSS du travail qu'elles accomplissent au Soudan du Sud. Nous les félicitons de la manière dont elles s'emploient à protéger les civils.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession aux fonctions de Président du Conseil de

sécurité pour le mois d'octobre. Je vous assure de l'appui et de la coopération de ma délégation.

Comme l'a déjà signalé le représentant de l'Éthiopie, le week-end dernier, les ministres des affaires étrangères de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) se sont rendus à Djouba où, selon tous les échos, ils ont tenu des consultations fructueuses avec diverses parties à l'accord de paix au Soudan du Sud.

Je réaffirme que ma délégation mesure tout l'appui et le temps mobilisés par le Conseil en vue d'instaurer une paix et une sécurité durables dans mon pays, ainsi que les rôles cruciaux que jouent respectivement l'Union africaine et l'IGAD.

Globalement, le Gouvernement provisoire d'union nationale a renouvelé son attachement au forum de haut niveau pour la revitalisation durant la visite des Ministres des affaires étrangères de l'IGAD, et il est déterminé à mettre pleinement en œuvre l'accord de paix. C'est donc sur la base de la même approche qu'il a accepté la mise en place du processus de revitalisation proposé par l'IGAD. Cependant, le Gouvernement provisoire d'union nationale a suggéré de participer au forum en tant qu'entité unique, et nous croyons comprendre que l'IGAD a accepté.

Un des objectifs du forum de haut niveau pour la revitalisation est de faire taire les armes et de trouver une place à tout groupe séparé qui se tiendrait encore à l'écart de l'accord de paix. Il nous est agréable d'annoncer que le Gouvernement provisoire d'union nationale s'est déclaré disposé à participer à la mise en œuvre de l'accord de paix par les groupes qui sont censés dénoncer la violence.

Le Gouvernement provisoire d'union nationale propose que le forum pour la revitalisation repose sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Ce processus doit être précédé de rapports actualisés de la Commission mixte de suivi et d'évaluation et du Gouvernement provisoire d'union nationale sur l'état d'avancement de sa mise en œuvre, afin que la direction de l'IGAD et les participants au forum de haut niveau pour la revitalisation évaluent les dispositions des accords qui ont été mis en œuvre, de ceux qui sont en cours de mise en œuvre et de ceux qui n'ont pas encore été mis en œuvre, ainsi que les raisons pour lesquelles ils ne le sont pas.

L'instauration de la paix et de la sécurité dans le pays est d'une importance capitale pour l'unité des Sud-Soudanais. C'est pourquoi le Gouvernement provisoire d'union nationale continue de saluer le déploiement de la force de protection régionale et de son matériel. C'est également la principale raison pour laquelle le Gouvernement provisoire d'union nationale attend avec intérêt la tenue du forum de haut niveau pour la revitalisation.

Le Président : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.